

Le 7 janvier 2015

Par messagerie

Me Dominique Neuman
1535, Sherbrooke ouest
Local Kwavnick
Montréal (Québec)
H3G 1L7

Me Éric Fraser
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596
Télec. : (514) 289-5197
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'approbation de la grille de pondération des critères
d'évaluation pour l'appel d'offres de 450 MW d'énergie éolienne
(A/O 2013-01)
Dossier Régie: R-3866-2013
Notre dossier : R048677 EF

Cher confrère,

Nous vous avons transmis récemment un chèque au montant de 22 471,62 \$ en paiement des frais de participation de Stratégie énergétiques et de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (SÉ/AQLPA) dans la cause mentionnée en titre, le tout conformément à la décision D-2014-211 rendue par la Régie de l'énergie, le 18 décembre 2014.

Par ailleurs, nous constatons que, suite à une erreur informatique, ce chèque a été posté sans lettre de transmission de notre part. Veuillez nous excuser des inconvénients que cela vous a causés.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.



Éric Fraser
/rm

c.c.: Régie de l'énergie

Le 7 janvier 2015

Par messagerie

Me Hélène Sicard
6226, rue St-Hubert
Montréal (Québec)
H2S 2M2

Me Éric Fraser
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596
Télééc. : (514) 289-5197
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'approbation de la grille de pondération des critères d'évaluation pour l'appel d'offres de 450 MW d'énergie éolienne (A/O 2013-01)
Dossier Régie: R-3866-2013
Notre dossier : R048677 EF

Chère consœur,

Nous vous avons transmis récemment un chèque au montant de 12 394,51 \$ en paiement des frais de participation de l'Union des consommateurs (UC) dans la cause mentionnée en titre, le tout conformément à la décision D-2014-211 rendue par la Régie de l'énergie, le 18 décembre 2014.

Par ailleurs, nous constatons que, suite à une erreur informatique, ce chèque a été posté sans lettre de transmission de notre part. Veuillez nous excuser des inconvénients que cela vous a causés.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.



Éric Fraser
/rm

c.c.: Régie de l'énergie

Le 7 janvier 2015

Par messagerie

Me Pierre Pelletier
2843, rue Des Berges
Lévis, Québec
G6V 8Y5

Me Éric Fraser
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596
Télec. : (514) 289-5197
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

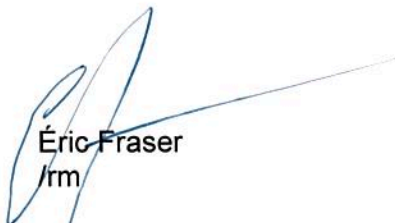
OBJET : Demande d'approbation de la grille de pondération des critères
d'évaluation pour l'appel d'offres de 450 MW d'énergie éolienne
(A/O 2013-01)
Dossier Régie: R-3866-2013
Notre dossier : R048677 EF

Cher confrère,

Nous vous avons transmis récemment un chèque au montant de 60 000,00 \$ en paiement des frais de participation de l'Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité (AQCIE) dans la cause mentionnée en titre, le tout conformément à la décision D-2014-211 rendue par la Régie de l'énergie, le 18 décembre 2014.

Par ailleurs, nous constatons que, suite à une erreur informatique, ce chèque a été posté sans lettre de transmission de notre part. Veuillez nous excuser des inconvénients que cela vous a causés.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.



Éric Fraser
/rm

c.c.: Régie de l'énergie

Le 7 janvier 2015

Par messagerie

Me Franklin S. Gertler
Franklin Gertler Étude légale In Trust
507, Place d'Armes, suite 1701
Montréal, Québec
H2Y 2W8

Me Éric Fraser
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596
Télec. : (514) 289-5197
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'approbation de la grille de pondération des critères
d'évaluation pour l'appel d'offres de 450 MW d'énergie éolienne
(A/O 2013-01)
Dossier Régie: R-3866-2013
Notre dossier : R048677 EF

Cher confrère,

Nous vous avons transmis récemment un chèque au montant de 17 769,63 \$ en paiement des frais de participation du Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEE) dans la cause mentionnée en titre, le tout conformément à la décision D-2014-211 rendue par la Régie de l'énergie, le 18 décembre 2014.

Par ailleurs, nous constatons que, suite à une erreur informatique, ce chèque a été posté sans lettre de transmission de notre part. Veuillez nous excuser des inconvénients que cela vous a causés.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.



Éric Fraser
/m

c.c.: Régie de l'énergie